

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. **Identification du programme**

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité responsable du programme : Département de sociologie
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en sociologie)
- 1.4 Diplôme accordé : B. Sc. soc. (spécialisation en sociologie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} juillet 2011

2. **Description générale du programme reconfiguré**

Au seuil de cet énoncé, il nous paraît important de souligner l'esprit dans lequel nous avons travaillé à la reconfiguration du programme de spécialisation en sociologie. Nous dirons tout d'abord que tout en acceptant le principe d'une ouverture aux autres disciplines, nous avons considéré que ce dernier devait néanmoins être mis en œuvre en prenant en considération la nature fondamentale ou appliquée ou " professionnelle " des disciplines concernées par cette reconfiguration. Cette dernière exigeant que nous réduisions de douze (12) crédits les cours entrant dans la formation du baccalauréat en sciences sociales avec spécialisation en sociologie – nous devions passer de soixante douze (72) crédits à soixante crédits –, nous devions veiller à ce que, au terme de cet exercice, le programme de sociologie dispensé à l'Université de Moncton ne pâtisse aucunement d'une réduction induite des exigences auxquelles la sociologie comme discipline fondamentale doit répondre. Rappelons rapidement qu'un tel souci se justifie d'autant qu'un examen rapide des exigences requises pour la formation en sociologie dans d'autres universités canadiennes de langue française ou de langue anglaise, montre à l'évidence que la proportion des cours dans la discipline excède généralement les soixante (60) crédits qu'impose désormais la reconfiguration des programmes en cours. C'est pourquoi, toutes les modifications que nous proposons doivent être interprétées dans cet esprit qui a guidé le présent exercice.

2.1 **Description des objectifs du programme**

Dispenser une formation sociologique adéquate qui permet aux personnes inscrites à ce programme de découvrir et d'apprendre les fondements de la discipline, ses principales méthodes et les domaines auxquels elle s'applique – ces éléments constituant les **trois objectifs** sur lesquels la formation est basée.

Le **premier objectif** de la formation va des éléments d'introduction à la discipline à l'acquisition des connaissances théoriques modernes et contemporaines relatives à l'explication et à la compréhension des phénomènes sociaux. Cet objectif englobe neuf (9) cours dont trois (3) cours de lectures dirigées :

- SOCI1000 - Introduction à la société
- SOCI1100 -Thèmes sociologiques
- SOCI1201- Lectures dirigées I
- SOCI2050 -Fondements de la sociologie
- SOCI3050 - Théories contemporaines
- SOCI3201 - Lectures dirigées II
- SOCI4050 - Théories sociales récentes
- SOCI4090 - Débats contemporains
- SOCI4201 – Lectures dirigées III

Le **second objectif** de formation est relatif à l'apprentissage des méthodes sociologiques et des modalités de leur application éventuelle à l'étude des phénomènes sociaux. Amorcé par le cours FASS1000 - *Init. au travail*

intellectuel dispensé par la Faculté des arts et des sciences sociales^{*}, cet objectif englobe trois (3) cours de méthode ainsi que les cours visant à la mise en application des apprentissages par un mémoire et/ou par un stage sous les formes que nous précisons plus avant.¹ :

Le **troisième objectif** de formation touche quant à lui aux cours relatifs aux champs de la sociologie appliquée à divers objets sociaux (culture, écologie, éducation, famille, femmes, jeunes, identités, mouvements sociaux, santé, travail, vieillissement, etc.), et qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant de lier ces champs aux apprentissages théoriques et méthodologiques préalablement étudiés.

Enfin, au terme de la formation, un dernier cours d'une valeur de six (6) crédits exige de l'étudiante ou de l'étudiant de mener une recherche et de rédiger un mémoire – étape ultime permettant d'appliquer à un objet d'étude l'ensemble des éléments de la formation – ou d'effectuer un stage en milieu de recherche ou en milieu de travail.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les membres du corps professoral du Département de sociologie ont recours à une gamme très étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs des cours ainsi que la taille et la composition des groupes. Pour ce qui est de la transmission des connaissances comme telle, ces stratégies peuvent impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et la tenue d'ateliers, le tout combiné à des méthodes d'évaluation très diverses (contrôle continu des connaissances par la réalisation de brefs travaux, de travaux semestriels, de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison) et à des exigences de lecture soutenues. Pour ce qui est des conditions d'encadrement pédagogique, outre les exigences de disponibilité auxquelles les membres du corps professoral sont tenus, ces derniers mettent en place – toujours en fonction de la nature des cours –, des procédures permettant d'assurer le suivi des apprentissages et des évaluations demandées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

Le travail des sociologues consistant à analyser et appréhender les phénomènes sociaux et à fournir des réponses aux questions que les individus et les groupes se posent quant à leur organisation sociale, on peut comprendre son caractère fondamental. Par les objectifs de formation qu'elle privilégie, elle offre par ailleurs aux titulaires d'un baccalauréat spécialisé en sociologie, une excellente préparation aux études de deuxième cycle en sociologie ou dans une autre discipline.

Quant aux personnes qui font le choix d'aller sur le marché travail, ce programme les dote de compétences et d'aptitudes reconnues et valables. En exceptant ici le cas des personnes diplômées en sociologie qui ont poursuivi avec succès des études supérieures, par sa polyvalence, la formation en sociologie permet de travailler dans des domaines publics, parapublics et privés ou dans tout organisme dont la vocation requiert un travail de collecte et d'analyses d'informations et de communication aux niveaux local, régional ou national. Par ailleurs, on peut dire que rares sont les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en sociologie de l'Université de Moncton qui n'ont pas trouvé un emploi dans la fonction publique ou parapublique ou dans des organismes du mouvement associatif acadien. Les contacts que nous avons gardés avec ces personnes indiquent d'ailleurs qu'elles répondent avec succès aux exigences de leurs emplois.

^{*} Voir *infra* [4.1]

¹ On trouvera *infra*, toutes les précisions sur les contenus de ces cours et sur les justifications reliées aux modifications que nous y avons apportées.

3. La formation fondamentale

3.1 **Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.**

La formation fondamentale comprend des cours qui recouvrent les trois objectifs de formation précisés ci-dessous, soit des cours à caractère théorique, des cours de méthodes ainsi que des cours thématiques optionnels que l'étudiante ou l'étudiant choisit en fonction de ses intérêts. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de soixante (60) crédits (20 cours) dont quarante-cinq (45) crédits (15 cours) obligatoires et quinze (15) crédits (5 cours) optionnels. Dans le cadre de cette reconfiguration, nous avons modifié sept (7) cours, en plus d'en abolir² un certain nombre (15 cours) et d'en introduire de nouveaux (13 cours).

3. 1. 1 **Cours obligatoires dans la discipline**

3. 1. 1. 1 **Formation théorique**

La formation théorique comprend vingt-sept (27) crédits, soit un total de huit cours³. Les cours d'introduction à la discipline SOCI1000 - *Introduction à la société*, SOCI1201 - *Lectures dirigées I* et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* permettent d'introduire aux concepts de base de la discipline et à leur application à divers phénomènes sociaux. Les cours optionnels dans la discipline permettent ensuite de les approfondir davantage. L'ensemble de la séquence des cours théoriques porte respectivement sur les fondements de la pensée sociologique et l'étude d'auteurs modernes, contemporains et plus récents considérés comme essentiels à la formation en sociologie. Cette séquence comprend les cours SOCI2050 - *Fondements de la sociologie*, SOCI3050 - *Théories contemporaines*, SOCI4050 - *Théories sociales récentes* et SOCI4090 - *Débats contemporains*. Il faut noter que le contenu de ce cours n'est pas entièrement nouveau, mais qu'il résulte de notre souci d'élargir le contenu du cours SOCI4800 - *Théories de la postmodernité* qui sera aboli. Une telle modification trouve d'abord et avant tout sa justification dans le fait que l'étendue considérable des théories sociologiques actuelles fait en sorte qu'on ne peut les aborder toutes dans le cours SOCI3050 - *Théories contemporaines*. En effet, le nouveau contenu ferait à la fois place à un exposé systématique des courants théoriques récents tout en n'excluant pas ceux qui portent sur le thème de la postmodernité.

Parmi les cours théoriques obligatoires, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre neuf (9) crédits de cours de lectures dirigées. Le premier, SOCI1201- *Lectures dirigées I* est complémentaire aux cours SOCI1000 - *Introduction à la société* et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques*. L'étudiante ou l'étudiant pourra le suivre soit en première année après avoir réussi le cours SOCI1000 - *Introduction à la société*, soit à l'automne de la 2^e année. Ce premier cours de lectures dirigées consiste à explorer des thèmes sociologiques précis par le biais de la lecture d'articles à caractère scientifique en se conformant aux directives données par la ou le professeur. Elle ou il doit ensuite être en mesure d'organiser les informations bibliographiques recueillies et rédiger des synthèses compréhensives. Précisons ici qu'en raison du changement de

² À la demande du titulaire de la Chaire d'études coopératives, nous avons conservé le cours SOCI1610 Introduction à la coopération. Par ailleurs, si nous ne dispensons plus au Campus de Moncton le cours SOCI2710 Introduction à la médialogie, l'UMCE a demandé à ce qu'il soit maintenu dans la banque de cours puisqu'il est donné sur une base régulière.

³ Ce nombre se justifie par le fait que le cours obligatoire SOCI4606 - *Projet de recherche* est un cours de six (6) crédits.

niveau de ce cours, il pourra, selon les besoins, être dispensé à distance sur les trois campus⁴ – facilitant ainsi l'accès aux personnes des campus du Nord qui souhaiteraient s'y inscrire.

Dans les deux autres cours de lectures dirigées (SOCI3202 et SOCI4201), l'étudiante ou l'étudiant doit lire et faire le résumé analytique de *trois (3) ouvrages* considérés comme des "classiques", modernes ou contemporains de la sociologie. Enfin, et comme son titre l'indique, le cours SOCI4090 - *Débats contemporains* vise à rendre compte des principaux débats et controverses qui sous-tendent la pensée et les pratiques sociologiques actuelles, et ce, au-delà des seules considérations théoriques. Proposant une synthèse des questions épistémologiques, théoriques et méthodologiques contemporaines, il inclut par ailleurs des éléments de sociologie de la connaissance permettant de prendre la mesure des questionnements qui ont marqué les champs sociologiques dans les dernières décennies, leurs rapports avec les autres sciences humaines et sociales, les divers contextes sociétaux où ils se sont déployés ainsi que les multiples applications auxquelles ils ont donné lieu.

3. 1. 1. 2 Cours de méthodologie

Avant de préciser les contenus des trois (3) cours de méthodes, il nous paraît pertinent de rappeler les raisons qui justifient les modifications que nous voudrions introduire.

En dépit des modifications successives qui ont été apportées à la suite des deux évaluations de programmes que le Département de sociologie a subies depuis 1993, des problèmes d'articulation et de complémentarité de contenu ont persisté⁵. Rappelons également que dans son rapport, l'évaluateur des programmes du Département de sociologie avait recommandé la modification des cours de méthodes⁶. Ainsi, afin de pallier les problèmes rencontrés et sans perdre de vue le fait que ces cours soient suivis par des personnes qui proviennent de plusieurs sciences humaines et sociales ainsi que de l'École de travail social, nous en avons repensé les contenus de manière à ce qu'ils soient autonomes, évolutifs quant à l'apprentissage des méthodes et graduels quant au degré de difficultés que ces dernières posent.

Pour ce qui est des contenus comme tels, le premier cours SOCI2002 - *Méthodes I* initie aux fondements scientifiques des méthodes des sciences sociales, à l'apprentissage des principes méthodologiques généraux de la recherche et aux conditions de construction d'une problématique et des principales techniques d'enquête disponibles. Quant au cours SOCI3202 – *Méthodes II*⁷, il initie aux conditions de production des données d'enquête en rapport avec les diverses formes d'observation et de mesure, à celles de l'établissement de la preuve et à l'initiation aux méthodes d'analyse. Enfin, pour ce qui est du cours SOCI3602 - *Méthodes de recherche avancées*, comme son nom l'indique, il initie aux méthodes de recherche avancées et à leurs implications

⁴ Soulignons que ce cours exige huit (8) rencontres de groupe de 75 mn avec le professeur et des consultations personnelles dont la fréquence dépend des questions que peuvent éventuellement poser les personnes qui y sont inscrites.

⁵ Il est important de souligner ici le fait que ces problèmes tiennent définitivement moins aux compétences des professeures et professeurs qui ont, au fil des ans, assumé les cours de méthode, qu'aux changements successifs des titulaires de cours qui avaient justement un statut précaire.

⁶ Marcel Fournier, " Proposition 4 " dans *Rapport d'évaluation des programmes du Département de sociologie*, Décembre 2003, p. 7.

⁷ Un accord de principe a été passé avec le Département de science politique pour que ce cours ait le double sigle SOCI/SCPO.

du point de vue des enjeux épistémologiques et théoriques investis⁸.

3. 1. 2 Cours optionnels dans la discipline

Dans le cadre de cette reconfiguration, nous avons procédé à l'actualisation des descriptifs de certains cours afin de pouvoir dispenser un savoir sociologique pertinent non seulement à l'étude des phénomènes sociétaux propres à la communauté acadienne, mais également à d'autres contextes. Dans l'éventail des cours optionnels offerts, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de cinq cours (15 crédits). Articulés aux cours de théories et de méthodes, ces cours traitent d'objets sociologiques spécifiques découpant de nombreux champs de la sociologie (Acadie, culture, écologie, développement régional, éducation, famille, femmes, identités, jeunes, mouvements sociaux, santé, syndicalisme, travail, vieillissement, etc.). Il est à noter que l'étudiante ou l'étudiant pourra également suivre plus de cours optionnels dans la discipline principale en raison des possibilités de cours au choix du bloc de 30 crédits de la formation générale. Nous y reviendrons *infra*.

Par ailleurs, deux nouveaux cours s'ajoutent au cours SOCI4900 - *Séminaire thématique* qui devient SOCI4900 - *Séminaire thématique III*. Le premier est un cours de deuxième année (SOCI2900 - *Séminaire thématique I*) et le second, un cours de troisième année (SOCI3900 - *Séminaire thématique II*). Sans qu'elle exige de nouvelles ressources professorales, la création de ces cours permet à la fois de diversifier les cours optionnels et de mieux répartir l'offre selon les années⁹.

Pour ce qui est des stages, à l'instar des programmes en sociologie dispensés dans toutes les universités canadiennes de langue française et à la suite des demandes répétées du corps étudiant dans les dernières années, nous avons décidé d'élargir les objectifs du cours existant SOCI4607 - *Stage*. Cela donne une plus grande souplesse dans la formation et constitue un plus grand attrait des programmes pour les personnes qui souhaiteraient s'y inscrire. À cet égard, trois précisions doivent être apportées. La première porte sur les formes que prendront ces stages, la seconde touche à la gestion des stages et la troisième, au mode de supervision qu'ils requerront.

Pour ce qui est des formes de stage, nous offrirons dorénavant aux étudiantes et aux étudiants la possibilité d'effectuer un *stage de recherche* ou un *stage en milieu de travail*, chacun d'eux ayant une valeur de six (6) crédits. Il faut noter que ces stages sont conçus comme une alternative au cours SOCI4606 - *Projet de recherche* lequel consiste à mener une recherche sous la direction d'une ou d'un professeur et à soumettre un mémoire¹⁰. Ce qui est introduit dans les nouvelles formes exige dans le premier cas de mener une recherche à caractère scientifique dans le cadre d'une institution particulière, et, dans le second, de travailler dans un organisme et de

⁸ On voudra bien se reporter à la description plus complète qui en est donnée dans les formulaires.

⁹ Les thématiques suivantes ont été identifiées : Citoyenneté et minorités, Sociologie des professions, Sociétés et culture numérique, Féminisme et pluridisciplinarité, Enjeux écologiques en Acadie, Les métiers de sociologue, Immigration et francophonies, Mondialisation et francophonies, Sociétés et groupes religieux, Pratiques et pensées postcoloniales.

¹⁰ Notons ici que la différence principale entre le projet de recherche mené dans le cadre du cours SOCI4606- *Projet de recherche* et celui qui est mené dans le cours SOCI4607 - *Stage de recherche* tient essentiellement au fait que dans celui-ci, l'étudiant ou l'étudiante doit forcément effectuer une recherche empirique sous une forme ou une autre d'observation dans une institution donnée. Pour la définition des types de stage et de leur description, on voudra bien se reporter aux formulaires CPR-4 ci-après. Enfin, les protocoles des stages seront élaborés en temps et lieu.

produire au terme du stage un rapport d'activités. Le choix sera donc laissé aux personnes inscrites au programme de spécialisation de s'inscrire a) – au cours SOCI4606 - *Projet de recherche*; – b) ou à SOCI4607 - *Stage de recherche* ou SOCI4608 - *Stage en milieu de travail*. Dans tous les cas, les cours sont d'une valeur de six (6) crédits.

Pour ce qui est de la gestion des stages, outre le protocole détaillé comprenant les exigences universitaires auxquelles les étudiantes et les étudiants devront répondre dans chaque cas, il reviendra au directeur ou à la directrice du Département d'identifier les lieux potentiels de stages et à assurer leur suivi. Précisons que la gestion de ces stages *n'exige aucune ressource professorale supplémentaire* et ne devrait donc poser aucun problème. Rappelons ici que la formule des stages – acceptée et introduite dans les modifications apportées à nos programmes – s'inspire des exemples des Départements de géographie et de traduction de l'Université de Moncton qui en offrent depuis de nombreuses années sans que cela n'exige le besoin de ressources professorales supplémentaires.

À l'instar des Départements de traduction et d'histoire-géographie, la coordination des stages sera effectuée par les membres du corps professoral sur une base volontaire et bénévole.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Le programme de spécialisation en sociologie comprend les six (6) crédits de *cours obligatoires* suivants : STAT2653 - *Statistique descriptive* et PHIL3430 - *Philo des sciences humaines*. Le premier de ces cours constitue un complément pertinent aux méthodes quantitatives et les cours subséquents permettent de mieux ancrer la formation théorique dispensée en sociologie. Quant à PHIL3430 – *Philo des sciences humaines*, il permet aux étudiantes et aux étudiants de bien situer les sources intellectuelles et scientifiques à partir desquelles la sociologie s'est construite tout en les dotant d'une bonne culture générale.

Quant aux cours optionnels des disciplines connexes, ils totalisent vingt-quatre (24) crédits que l'étudiant ou l'étudiante pourra choisir parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC, SCPO. Nous avons fait le choix de ces disciplines puisque, par leur nature fondamentale, les objets dont elles traitent et les analyses qu'elles recouvrent s'inscrivent toutes dans une totale complémentarité avec ceux et celles de la sociologie. En effet, de l'étude des fondements philosophiques de nos savoirs, à l'étude des phénomènes linguistiques, aux échanges économiques, aux formes du pouvoir comme aux dimensions spatiales ou psychologiques des phénomènes sociaux, toutes ces disciplines constituent un apport essentiel à la formation sociologique au premier cycle.

3.3 Liste des cours exigés

Tableau 1 - Formation fondamentale du baccalauréat spécialisation en sociologie

Formation fondamentale	90 crédits
Discipline principale	60 crédits
Discipline principale – cours obligatoires	39 crédits
SOCI1000 - Introduction à la société	3 cr.
SOCI1100 - Thèmes sociologiques	3 cr.
SOCI1201 - Lectures dirigées I	3 cr.
SOCI2050 - Fondements de la sociologie	3 cr.
SOCI/SCPO2002-Méthodes I	3 cr.
SOCI2533 - Sociologie de l'Acadie	3 cr.
SOCI3050 - Théories contemporaines	3 cr.
SOCI3202 - Méthodes II	3 cr.
SOCI3201 - Lectures dirigées II	3 cr.
SOCI3602 - Méthodes de recherche avancées	3 cr.
SOCI4050 - Théories sociales récentes	3 cr.
SOCI4090 - Débats contemporains	3 cr.
SOCI4201 - Lectures dirigées III	3 cr.
Discipline principale – cours à option	21 crédits
Choisir 6 crédits parmi les cours de niveaux 1000 et 2000 :	6 cr.
SOCI1410 – Introduction à l'anthropologie	3 cr.
SOCI1610 – Introduction à la coopération	3 cr.
SOCI2370 – Sociologie de la santé	3 cr.
SOCI2515 – Intro. à la société canadienne	3 cr.
SOCI2540 – Sociologie des jeunes	3 cr.
SOCI2553 – Société et éducation	3 cr.
SOCI2560 – Socio de la cond. des femmes	3 cr.
SOCI2710 – Introduction à la médialogie	3 cr.
SOCI2810 – Sociologie du vieillissement.	3 cr.
SOCI2900 – Séminaire thématique I	3 cr.
Choisir 9 crédits parmi les cours SOCI de niveaux 3000 et 4000	9cr.
SOCI3210 – Introduction à la criminologie	3 cr.
SOCI3320 – Technologies et sociétés	3 cr.
SOCI3400 – Les femmes et le pouvoir	3 cr.
SOCI3420 – Écologie sociale	3 cr.
SOCI3520 – Sociologie de la famille	3 cr.
SOCI3630 – Syndicalismes et sociétés	3 cr.
SOCI3700 – Sociologie de la déviance	3 cr.
SOCI3810 – Sociologie des identités	3 cr.
SOCI3900 – Séminaire thématique II	3 cr.
SOCI4250 – Territoires et développement	3 cr.
SOCI4530 – Sociologie du travail	3 cr.
SOCI4533 – Francophonies minorit. canad.	3 cr.
SOCI4540 – Les mouvements sociaux	3 cr.
SOCI4575 – Sociologie de la culture	3 cr.
SOCI4600 – Classes et inégalités sociales	3 cr.
SOCI4640 – Socio. de la mondialisation	3 cr.
SOCI4710 – Sociologie de la communication	3 cr.
SOCI4900 – Séminaire thématique III	3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants : SOCI4606 – Projet de recherche ou SOCI4607 – Stage de recherche ou SOCI4608 – Stage en milieu de travail	6 cr.
Disciplines connexes	30 crédits
Disciplines connexes – cours obligatoires	6 crédits
STAT2653 – Statistique descriptive	3 cr.

PHIL3430 – Philo des sciences humaines	3 cr.
Disciplines connexes – cours à option L'étudiante ou l'étudiant doit choisir des cours provenant d'un minimum de trois (3) disciplines connexes différentes.	24 crédits
Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.	6 cr.
Choisir 6 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.	6 cr.
Choisir 12 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.	12 cr.

4. **La formation générale**

On peut dire préalablement qu'avec les sources historiques, politiques, culturelles et scientifiques auxquelles la sociologie puise sa raison d'être, tout comme l'éventail des objets auxquels elle s'applique, elle répond définitivement en tant que discipline fondamentale aux objectifs de formation générale. En effet, ces derniers y trouvent directement ou indirectement leur application.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de spécialisation en sociologie devra dès la première année suivre le cours FASS1000 - *Init. au travail intellectuel* dont le principal objectif vise à le ou la doter de compétences et de connaissances de base relatives à l'organisation d'un travail de recherche, à la recherche en bibliothèque, etc. Ce cours aura également pour objectif de faciliter la transition entre le milieu scolaire et le milieu universitaire et de favoriser l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants. Cela étant dit, on doit malgré tout souligner le fait que la sociologie exige dans tous les cas la mise en œuvre d'une pensée intellectuelle et scientifique avec tout ce que cela exige de rigueur et de précision. C'est justement dans cet esprit que nous voulons que les personnes inscrites à ce programme suivent le cours SOCI1201 - *Lectures dirigées I* en première année. Ce changement pallie non seulement le vide laissé par la suppression du cours SOCI1102 - *Recherche documentaire*, mais, par ses objectifs, il allie par ailleurs l'apprentissage des techniques du travail intellectuel avec celui des concepts de la discipline et agit dans le même temps comme cours de transition entre le cours SOCI1000 - *Introduction à la société* et le cours SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* qui comme, son intitulé l'indique, consiste en une exploration de thèmes sociologiques¹¹.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Même si par sa vocation scientifique et intellectuelle la sociologie répond forcément à un tel objectif puisque les objets dont elle traite englobent tous la problématique de l'ouverture à l'Autre et/ou de l'internationalisation, nous avons néanmoins identifié trois (3) cours à option SOCI1410 - *Introduction à l'anthropologie*, SOCI4575 - *Sociologie de la culture* et SOCI4640 - *Socio. de la mondialisation* dont la matière respective porte directement sur ces questions et permet d'atteindre cet objectif. Au-delà de leurs titres qui indiquent on ne peut plus clairement cet objectif, il faut noter que l'éventail des questions traitées couvrent les aspects les plus locaux jusqu'aux dimensions les plus globales et ce, dans des perspectives qui allient les problématiques de l'anthropologie à celles de la sociologie tout en ne perdant pas de vue leurs dimensions historiques et actuelles. Si l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas un de ces trois (3) cours à option, il ou elle devra puiser dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique "Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation" pour remplir cet objectif.

¹¹ Pour la description des cours de lectures, voir *supra* la section 3. 1. 1. 1

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Tout comme pour l'objectif précédent, on doit tout d'abord rappeler le fait que par sa vocation scientifique et intellectuelle, tous les cours de sociologie recouvrent le thème de la responsabilité sociale et citoyenne. Par ailleurs, si cet objectif est atteint par le cours obligatoire SOCI2050 – *Fondements de la sociologie* dont le contenu traite notamment de la Révolution démocratique et de ses implications, il est évident que les thématiques dont traitent les cours de la liste ci-dessous accordent à l'évidence une place significative à la responsabilité sociale et citoyenne.

SOCI1000 – Introduction à la société
SOCI2370 - Sociologie de la santé
SOCI2515 – Intro. à la société canadienne
SOCI2533 - Sociologie de l'Acadie
SOCI2540 - Sociologie des jeunes
SOCI2560 - Socio de la cond. des femmes
SOCI3320 - Technologies et sociétés
SOCI3400 - Les femmes et le pouvoir
SOCI3420 - Écologie sociale
SOCI3630 - Syndicalismes et sociétés
SOCI3810 - Sociologie des identités
SOCI4530 - Sociologie du travail
SOCI4533 - Francophonies minorit. canad.
SOCI4540 - Les mouvements sociaux

4.4. Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Au-delà du caractère fondamental de la sociologie, des conditions de sa construction tout comme celles qui ont présidé à l'élaboration de ses concepts, de telles caractéristiques la placent au confluent des savoirs modernes – et particulièrement de la philosophie, de l'économie, de l'anthropologie, de l'histoire et de la géographie. Étant donné que cette dimension de l'interdisciplinarité est fortement présente dans les dialogues qu'elle a soutenus par le passé avec ces disciplines et qu'elle soutient encore avec elles, on peut considérer que son projet scientifique est indissociable de l'apport des autres disciplines – remarque que justifie pleinement les choix que nous avons effectués quant aux disciplines connexes (ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO) qui compléteront la formation en sociologie. En d'autres termes, la formation en sociologie recouvre obligatoirement une initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif est atteint par l'un des cours obligatoires du programme, soit STAT2653 - *Statistique descriptive*.

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra puiser dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique "Sensibilité aux arts et lettres".

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le cours obligatoire PHIL3430 - *Philo des sciences humaines* répond à cet objectif de formation générale en apportant un complément essentiel à la connaissance des conditions de construction des sciences humaines et sociales. De plus, par son caractère fondamental, la formation offerte dans tous les cours de sociologie intègre cet objectif tout en offrant également des conditions d'application dans les évaluations exigées.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif est atteint par la formation linguistique obligatoire de 6 crédits (FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite). De plus, dans tous les cours offerts dans la discipline proposée, les méthodes pédagogiques valorisent systématiquement l'enrichissement de la capacité des étudiantes et des étudiants à s'exprimer et à rédiger convenablement en français. Ajoutons qu'il est toujours requis que les travaux écrits, les examens et les présentations orales respectent les normes linguistiques telles que définies par le règlement du Sénat académique que les membres du corps professoral appliquent systématiquement

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre trois (3) crédits d'anglais au niveau 1031 ou plus élevé selon les résultats obtenus lors du test de classement dispensé par le Département d'anglais.

Tableau 2 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat spécialisation en sociologie

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale et consolidé par le cours SOCI201	FASS1000	
OFG 2 – Ouverture à l'autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale ou par un des trois (3) cours à option de la discipline principale qui répond à cet objectif	BCOFG** ou SOCI1410 ou SOCI4575 ou SOCI4640	(X) si un des trois (3) cours à option a été suivi dans le cadre de la formation fondamentale
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire (SOCI2050) de la formation fondamentale (discipline principale) ou par un des cours à option de la discipline principale	SOCI2050 ou SOCI1000 ou SOCI2370 ou SOCI2515 ou SOCI2533 ou SOCI2540 ou SOCI2560 ou SOCI3320 ou SOCI3400 ou SOCI3420 ou SOCI3630 ou SOCI3810 ou SOCI4530 ou SOCI4533 ou SOCI4540	X
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par des cours des disciplines connexes	ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SCPO	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	STAT2653	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG	

OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL3430	X
OFG 8 – Capacité de s’exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 et FRAN1600	
OFG 9 – Capacité de s’exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 (ou un cours de niveau plus élevé selon le résultat au test de classement)	

*Le programme de spécialisation en sociologie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l’étudiante et l’étudiant de suivre 12 crédits de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale, et ce nombre pourrait passer à 15 crédits si SOCI1410, SOCI4575 ou SOCI4640 a été suivi.

** BCOFG renvoie à Banque de cours des objectifs de formation générale.